

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE ORDINAIRE DU SEANCE DU
LUNDI 11 JUILLET 2022**

L'an 2022, le 11 juillet à 19H00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Madame Nathalie COUTIER.

Présents : Franck MODE, Thierry CHARPENTIER, Françoise MOREAU, Nathalie COUTIER, Maud DEMIÈRE, Frédéric DEFOSSÉ, Sabine HUGUET, Valérie PAYELLE, Claire PHILIPPOT, Jean-Guy PONSIN, Jean-Luc ROUSSINET, Aurélie RODEZ, Vanessa NOIZET.

Absents : Monsieur Didier PETIT.

Excusés : Monsieur Ludovic JANNETTA.

Pouvoirs : Ludovic JANNETTA à Valérie PAYELLE.

Secrétaire de séance : Madame Aurélie RODEZ

Le Procès-verbal de la dernière séance est adopté à l'unanimité. **PASSANT A L'ORDRE DU JOUR**

LOCATION CELLULE COMMERCIALE 1 BIS BOULEVARD DES FOSSES DE RONDE

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'une cellule est libre au 1 bis boulevard des fossés de ronde. Elle fait part d'une demande faite par Madame Hélène COUTIER-VESSELLE souhaitant louer cette cellule pour s'installer en tant qu'orthophoniste.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
ACCEPTÉ de louer la cellule à Mme Hélène COUTIER-VESSELLE à compter du 22 juillet 2022,

FIXE le montant du loyer à 500 € par mois. Afin d'accompagner l'installation de Mme COUTIER-VESSELLE une réduction de loyer de 66 % sera appliquée la première année, de 50 % l'année suivante, 33 % la troisième année, avec un loyer à plein taux à compter du 22 juillet 2025.

Mandate l'Office Notarial de Tours sur Marne pour la rédaction du bail professionnel,
Autorise Madame le Maire à signer tout document relatif à ce dossier

ACHAT EMPLACEMENT RÉSERVÉ

-Vu l'inscription dans le PLU de différents emplacements réservés,
-Vu la décision de l'indivision BEAUFORT-DUPONT composée par Mme DUPONT Jocelyne et Mr BEAUFORT Denis de vendre deux parcelles dont ils sont propriétaires sur lesquelles figure des emplacements réservés,
Après l'exposé de Madame le Maire

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
DÉCIDE de faire l'acquisition de l'emplacement réservé N° 20, figurant au PLU, situé sur les parcelles cadastrées ZD 221 pour une superficie de 54 m2 et sur la parcelle cadastrée ZD 224 pour une superficie de 29 m2, soit un total de 83m2

Cette acquisition se fera pour le prix de 11 € le mètre carré soit un montant de 913 €.

La Commune s'engage à prendre en charge les frais notariés.

AUTORISE Madame le Maire à signer tout document se rapportant à cet achat.

TARIF DES CONCESSIONS CIMETIÈRE

Vu la décision de faire réaliser des caveaux préfabriqués afin de mieux gérer l'espace dans le cimetière communal,
Vu la décision de faire réaliser des cavurnes,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

FIXE à compter du 1^{er} octobre 2022, les tarifs suivants :

Concessions :

15 ans : 200.00 €

30 ans : 300.00 €

50 ans : 500.00 €

Caveaux Préfabriqués :

2 places :

Avec une concession pour 15 ans : 2 600.00 €
Avec une concession pour 30 ans : 2 800.00 €
Avec une concession pour 50 ans : 3 000.00 €

4 Places :

Avec une concession pour 15 ans : 3 500.00 €
Avec une concession pour 30 ans : 3 700.00 €
Avec une concession pour 50 ans : 3 900.00 €

Columbarium

Avec une concession pour 15 ans : 600.00 €
Avec une concession pour 30 ans : 700.00 €
Avec une concession pour 50 ans : 850.00 €

Cavurne

Avec une concession pour 15 ans : 1 050.00 €
Avec une concession pour 30 ans : 1 150.00 €
Avec une concession pour 50 ans : 1 250.00 €

VENTE MAISON 20 BOULEVARD DES FOSSÉS DE RONDE.

Vu la décision de vendre la maison située 20 boulevard des fossés de ronde appartenant à la commune,
-Vu la délibération n° 2021-61 en date du 29/11/2021 actant cette décision de vente au profit de Mr HAVEZ John au prix de 85 000 euros,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

AUTORISE

Madame le Maire à signer tout document se rapportant à cette vente.

LOCATION CELLULE COMMERCIALE 1 BIS BOULEVARD DES FOSSÉS DE RONDE

-Vu la décision par délibération 2022-36 en date du 11/07/2022 de louer le local commercial situé 1 bis boulevard des fossés de ronde à Madame Hélène COUTIER-VESELLE

Considérant l'absence de Madame le Maire pour la signature du bail auprès de l'Office Notarial de Tours sur Marne,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

AUTORISE Monsieur Jean-Guy PONSIN, Adjoint, à signer le bail.

Nathalie COUTIER

Des restauratrices de monuments historiques ont été dépêchées à l'église, des fresques exceptionnelles ont été mises à jour. Nous attendons le dossier de restitution de ces travaux.

Les concerts de Musique en Champagne auront lieu du 18 au 24 aout. Celui du 18 aout sera donné à Ambonnay chez Mr et Mme Coutier.

L'amphi-théâtre de l'école sera démonté début aout.

Le tour de France cycliste féminin verra 132 cyclistes traverser le village le 26 juillet.

Date de la prochaine matinée Coteaux Propres : samedi 1^{er} octobre.

Claire PHILIPPOT

Rappelle le départ en retraite de Madame HERBAY, institutrice de maternelle.

Fait part des différentes demandes de financement de l'école.

-En fin d'année une sortie au centre équestre a été organisée pour les grandes sections de maternelle. L'école souhaite renouveler l'activité l'an prochain et demande la prise en charge par la commune du coût qui est d'environ 1 200 euros

-Cette année la coopérative à pris en charge les cours d'échecs pour les grandes sections, il est demandé à la commune la prise en charge pour la prochaine année scolaire, pour un coût de 1 000 euros.

-Demande le renouvellement de la prise en charge par la commune de l'activité échec pour les primaires, dont le coût s'élève à 2 000 euros.

-Demande le remplacement de 3 ordinateurs.

Le spectacle organisé par le périscolaire a été très apprécié

La kermesse des écoles a eu un franc succès.

Odile DIDIER a mis fin à ses fonctions de Présidente de l'association les coccinelles ont pris fin lors de la dernière Assemblée Générale en juin.

Le conseil municipal répond favorablement à la prise en charge des cours d'échecs pour la grande section maternelle et les primaires, étudie la demande concernant les ordinateurs.

Pour la sortie poneys, il demande que la coopérative le finance.

Sabine HUGUET

Avec Franck MODE, sont en attente d'un devis pour les illuminations, soit en neuf, soit en achat d'occasion, soit en location. Propose d'avoir un seul coloris qui serait le blanc.

Maud DEMIÈRE

Signale des trous dans la chaussée rue de Bouzy

Françoise MOREAU

Signale le vol de plusieurs panneaux routiers et enseignes de champagne .

Jean-Luc ROUSSINET

Le SIEM a effectué le tour du village. 64 luminaires sont à remplacer. Le matériel est commandé.

Dans les endroits où cela est possible, la nuit ne sera allumée qu'un lampadaire sur deux.

A partir de 23 heures, l'intensité baissera de 40 %.

Valérie PAYELLE

A rencontré Mme PINEL du parc pour les futures plantations des haies et de la possibilité d'obtenir une subvention .

Demande aux conseillers de réfléchir aux endroits souhaitables pour l'installation des bancs et poubelles.

Jean-Guy PONSIN

Les travaux d'installation des panneaux photovoltaïques sur la salle saint Eloi doivent débuter le 8 août. La puissance a été réduite.

Le permis de construire pour la maison tiers lieu a été déposé. Une réunion aura lieu avec le cabinet OMNIS et Mr Morbois début septembre et vers le 10 octobre pour l'analyse des offres.

Un contact a eu lieu avec l'agence du développement du tourisme de la Marne.

Pour la création d'un club photo un appel sera mis dans le flash pour trouver une personne ayant envie de partager sa passion.

Frédéric DESFOSSÉ

Le Directeur du parc de la Montagne de Reims s'est rendu au Bénin pour transposer le même système dans ce pays.

Il a été versé une subvention d'un montant de 1 200 € à un parc en Ukraine.

L'opération Grande Traversée sera renouvelée.

Thierry CHARPENTIER

La mise en page du flash est terminée.

Aurélien RODEZ

A ce jour l'objectif de Pressoria pour 2022 a été réalisée à 42 %. La fréquentation est en augmentation depuis le mois d'Avril. Une campagne de communication et de partenariat se met en place.

Franck MODE

Un feu d'artifice sera tiré le 13 juillet au soir ainsi que le 30 juillet lors de la fête patronale.

Toujours en attente de la livraison des caméras de vidéosurveillance qui seraient bien utiles

Prochaine réunion en septembre